

GROUPE DE TRAVAIL N°2 / Faisabilité des propositions de réorganisation

(Compte rendu du 16/3/18)

- Fermeture des urgences de 20H à 8H ou 1 Médecin en USC et 1 Médecin en 12H aux urgences :

- Augmentation du temps d'intervention (+ 1H10 si transfert Auxerre, + 1H50 Semur, + 2H Troyes).
- En cas de sortie SMUR, c'est le personnel de médecine (IDE et médecin gériatre) qui viendra intervenir en USC (personnel non qualifié). Les assurances professionnelles ne couvrent pas.
- Augmentation des temps d'attente dans les centres limitrophes et pas de lit d'aval. A ce jour très difficile de transférer nos patients.
- Les conséquences de l'adaptation des horaires pourraient entraîner une perte d'un nombre important de passage. Plus de 2000 par an dans un premier temps. Donc une perte financière car on atteint plus les 10000 passages à l'année. A partir de 18H le service ne reçoit plus les ambulances et pompiers ou les personnes nécessitant une prise en charge longue avec bilan et scanner.
- Conséquences financières pour l'établissement.
- Perte du nombre d'entrée en USC (1 Million d'euros).
- Perte du nombre d'entrée en médecine.(1 Million d'euros).
- Perte du plateau technique (labo 300 000 actes et 180 000, radio).
- Perte d'emploi (standard, IDE, AS...).
- Pas de garde de médecin généraliste, pas de SOS médecin.
- Population âgée, démunie et sans transport.
- Perte de nos médecins urgentiste qui refusent de travailler seul.
- Risque de **FERMETURE Définitive du service d'urgence et d'USC.**

- **Autres conséquences :**

- Pompiers (coût pour la commune, manque de pompiers volontaire et baisse des recrutements).
- Les ambulances privées ne pourront pas assurer les retours à domicile. Allongement des temps d'intervention.
- Les gendarmes, augmentations du temps de trajet pour les réquisitions donc plus dispo sur le secteur.
- La population, le coût de retour à domicile à charge.

- Pas de nouvelles installations de médecins traitants.

● Propositions :

- Arrêt des gardes de médecine et les médecins urgentistes assurent celles-ci. Mais risque de perte des médecins de médecine car les gardes apportent un complément de salaire important. Les gardes sont financés.

- Considérant la situation très dégradée du Tonnerrois, les risques pour la population et l'hôpital (voir Montbard), qui est sur un bassin de vie d'environ 25 000 personnes et 3 départements, nous demandons un sursis de 3 ans minimum afin de réfléchir avec les autorités sur ce qui convient le mieux pour la population du Tonnerrois.